

forêt Arsia ou Orsia, entourant une prairie également sacrée, la *prairie d'Esus* (1). Le récit d'une bataille qui se livre dans ces lieux vénérés ne lui laisse pas le temps de dire à quelles cérémonies ils servaient ; toutefois, de l'analogie des dénominations, il est permis de conclure à la similitude des solennités. Pour la prairie des Charlettes cette conclusion doit être la même.

Je me croirais entièrement autorisé dans mon hypothèse si, au lieu de *Charlettes*, vous aviez écrit *Charlathes* ; avec cette orthographe, nous obtiendrions « du cercle (cromlech) prairies », par conséquent la preuve d'un cercle de pierres, cor ou cromlech disparu. *Char* serait le gaélique *Car*, *cuir*, *cor*, cymrique *cor*, cercle, circuit, tour, par extension assemblée qui se tient sur le terrain dépendant de ce cercle, mots revivant dans le forézien *cour-a*, réunion des veillées (2), et *lathes* équivaldrait au cymrique *lath*, gaélique *lath*, marais, prairie marécageuse, du bord des eaux, *loth*, glosé *Lerna* (3). Il est remarquable que *cor* reste attaché au nom d'une commune limitrophe, *Cur-is*, autrefois *Cur-y* (4), en lat. *Cur-iacum*. C'est ainsi que dans l'Italie centrale, la cité sabine de *Cur-es* a dû son nom et son développement à une réunion considérable attirée par les mystères qui se célébraient au pied du Soracte, sur les bords de la fontaine sainte de Féronie.

Dans la partie septentrionale du Mont-d'Or des bois nommés des

*Chers*, *Cheirs*, *Cheyrs*, doivent le nom qui les distingue à la langue gauloise. En patois forézien, *cher*, *chier*, *sier*, se dit pour pierre, roche (5), et son diminutif *cheir-a*, *chir-a*, *chir-ei*, *chir-on* pour débris factices ou naturels de pierres et de ro-

(1) Ὡς τὸ μὲν Ὀρσον ἄλλος τὸ δὲ Λισούειον λειμῶνα προσαγορεύουσιν (*Publicola*, c. 9).

(2) M. Pierre Gras, *Ouvr. cit.*, au mot *coura*.

(3) Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 15.

(4) *Carte de Jaillot*, 1748.

(5) M. Pierre Gras, *Ouvr. cit.*, au mot *cher*.